
PEDT

Commune de Noyelles-lès-Seclin

LE PEDT :

Ce projet est le fruit de la réflexion menée par l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune de Noyelles-lès-Seclin qui se sont réunis pour échanger autour du rythme de l'enfant, de ses attentes et besoins sur les périodes périscolaires et extrascolaires.

Il s'appuie sur l'expérience d'une année de temps d'activités périscolaires proposés en 2014-2015 et sur l'expérience extrascolaire de la commune.

Les orientations du PEDT ont été précisées à l'occasion des réunions de coordination, des bilans des coordinateurs et responsables ainsi que sur une enquête faite auprès des familles. Enfin, un travail de réflexion éducative a été mené entre mai et juin 2015 par les élus de la commune afin d'impliquer les acteurs éducatifs de Noyelles-lès-Seclin.

Le projet finalisé permet à chaque structure intervenant autour de l'enfant, d'agir en cohérence grâce à la mise en valeur d'orientations éducatives communes, et en complémentarité grâce au renforcement des relations entre partenaires.

SOMMAIRE

- 1 FICHE D'IDENTITE**
- 2 LE PUBLIC CONCERNE PAR LE PEDT**
- 3 LES PARTENAIRES DU PROJET**
- 4 LES ATOUTS ET CONTRAINTES DU PEDT**
- 5 METHODE DE TRAVAIL POUR L'ELABORATION DU PEDT**
- 6 LES OBJECTIFS EDUCATIFS**
- 7 LES MODALITES PRATIQUES DU PEDT**
- 8 LA DUREE DU PEDT**
- 9 LE PILOTAGE DU PROJET**
- 10 L'EVALUATION DU PEDT**

1 FICHE D'IDENTITE

Collectivité territoriale porteuse du projet : Commune de Noyelles-lès- Seclin

Date de présentation du projet : 18 Juin 2015

Noms des correspondants

- Alain DUSAUSOY, Maire de Noyelles-lès- Seclin
- Henri LENFANT, Adjoint Ecoles et communication
- Christelle NEIRYNCK, Adjointe à la jeunesse
- Mme Corinne AUBURSIN, Directrice Générale des Services

Adresse : Mairie de Noyelles-lès-Seclin, Place Alexandre Gratte

59139 Noyelles- lès-Seclin

Téléphone : 03.20.90.01.75

Adresse électronique : contact@mairie-noyelles.fr

Nombre d'habitants : 880 Habitants

2 LE PUBLIC CONCERNE PAR LE PEDT

Le PEDT s'applique sur l'ensemble de la commune de Noyelles-lès-Seclin et vise les publics âgés de 3 à 17 ans révolus, scolarisés en école maternelle, élémentaire, collège et lycée.

Il s'applique également aux enfants et jeunes fréquentant les accueils périscolaires et extrascolaires proposés par Noyelles-lès-Seclin.

Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés

Ecole maternelle et primaire : Ecole Alphonse Theeten

Adresse : 9 rue du Marais

Nombre de classes maternelles : 1 classe

Nombre de classes primaires : 4 classes

Nombre total d'enfants scolarisés concernés : 122

Niveau maternelle : 42 enfants

Enfants de moins de 3 ans : 5

Enfants de 3 à 5ans : 37 enfants

Niveau élémentaire : 80 enfants

Jeunes 11 -17 ans scolarisés en collège et lycée : 35

3 LES PARTENAIRES DU PROJET

Partenaires institutionnels :

Education Nationale, DDJSCS, Caisse d'allocation familiale, Préfecture, Ecole maternelle et primaire Alphonse Theeten,

Partenaires associatifs :

Associations de parents d'élèves, PEPSE 54 rue de Wattignies 59139 Noyelles-lès-Seclin

Associations sportives : Association Judo club de Noyelles
Association Tennis club de Noyelles
Association du Football Club de Noyelles

Associations culturelles : Compagnie le Cirque du Bout du Monde de Lille
Compagnie Rémanence (théâtre) de Leers
Lectures vagabondes de Lille

Intervenants indépendants : Stépanie Bourbotte

Autres partenaires :

Ensemble des services municipaux :

- Service animation : 2 agents
- Service administratif : 3 agents
- Service général : environ 9 agents

4 LES ATOUS ET CONTRAINTES du PEDT

Les projets et activités préexistantes au PEDT

Sur le Temps scolaire

Les grands axes du projet de l'école :

Axe 1 : développer la démarche scientifique

Axe 2 : Améliorer l'utilisation des écrans et de l'outil informatique

Axe 3 : Harmoniser le parcours artistique et culturel de l'élève (PEAC)

Les actions menées sur le temps scolaire :

Apprentissage des langues

Visites de musées et de structures culturelles

Piscine

Sur les temps extrascolaires

Garderie du matin et du soir :

Proposée à partir de 7h à 8h45 et de 16h30 à 19h00 dans les locaux de l'école, Alphonse Theeten,

L'accueil propose aux enfants des jeux, des activités créatives en petits groupes au libre choix de l'enfant permettant une bonne transition entre l'école et la maison.

L'équipe est composée de 2 agents

Le nombre d'enfants accueillis varie de 20 à 30 enfants selon la période de l'année.

Les temps méridiens

De 12h00 à 13h45.

Après transmission des groupes à la sortie des classes, un accompagnement au repas et des temps de détente sont organisés. Il n'est pas actuellement prévu d'activités spécifiques durant ces temps de détente.

Les 5 agents municipaux assurent l'accompagnement au repas et la surveillance en récréation. Environ 90 enfants bénéficient de la restauration scolaire proposée en 2 services.

Les mercredis récréatifs

Proposés de 13h30 à 17 heures, ils sont déclarés auprès du Ministère de la Jeunesse et Sports. Ils sont proposés toutes les semaines en dehors des vacances scolaires.

Pris en charge par une responsable diplômée BAFD et une équipe d'animation (2 animateurs), des animations adaptées sont proposées suivant le Projet Pédagogique de L'Accueil de Loisirs. Environ 15 enfants fréquentent les mercredis récréatifs chaque semaine.

L'Accueil Jeunes (Maison des Jeunes)

Proposé aux jeunes âgés de 11 à 17ans de Noyelles-lès-Seclin et des communes alentour, l'accueil se déroule dans un local aménagé pour les jeunes au sein du CAM (Centre d'Animation Municipal) 18 rue de Wattignies.

Une quinzaine de jeunes fréquentent la Maison des Jeunes.

L'accueil est proposé en semaine les mardis et jeudis soirs de septembre à fin juin 2015 de 16h30 à 18h30.

Pour la rentrée de 2015-2016, un accueil sera proposé un vendredi par mois, en soirée (de 18h à 22 heures) à la place du mardi et jeudi soir.

La Maison des Jeunes est également ouverte les mercredis et samedis après-midi de 14h à 18h Les jeunes sont encadrés par un directeur diplômé BAFD et un animateur jeunesse.

Le projet pédagogique d'année met en avant la citoyenneté, l'ouverture culturelle, l'expression artistique, la responsabilisation et l'autonomie, par un programme d'activités proposé dans un esprit de cogestion.

Il propose actuellement plusieurs axes :

- Un projet d'animation autour des activités physiques et de pleine nature.
- Un projet d'animation autour des activités d'expression artistique.
- Des temps d'activités ludiques et sorties cogérées générant échanges, débats entre jeunes et avec l'adulte. Ces échanges favorisent l'émergence de projets divers à l'initiative des jeunes et dans lesquels les animateurs encouragent à la prise de responsabilité et à l'autonomie de chacun.

Les Accueils de Loisirs petites vacances pour l'enfance et la jeunesse

Proposés aux enfants et jeunes durant les périodes de Toussaint, Noël, Vacances d'hiver et de Printemps.

Les inscriptions se font à la journée pour la tranche d'âge de 3-11 ans et à la demi-journée pour la tranche d'âge 11-17 ans.

Ils sont encadrés par les mêmes responsables et animateurs jeunesse exerçant durant l'année.

Les Accueils de Loisirs d'été :

La commune propose depuis 2002 un Accueil de Loisirs pour les enfants âgés de 3 à 11 ans révolus et de 12 à 17 ans révolus, en inscription à la semaine.

L'Accueil de Loisirs est proposé en juillet sur l'ensemble du mois.

Pour les maternelles et primaires :

Organisé dans les locaux de l'école Alphonse Theeten, 9 rue du Marais pour les 3-11 ans.

L'accueil est dirigé par une responsable diplômée BAFD et encadré par une équipe d'animateurs vacataires recrutée en fonction du nombre d'inscrits.

Environ 65 enfants ont fréquenté l'Accueil de Loisirs d'été en 2014

Le projet pédagogique maternelles-primaires met en avant la socialisation, l'autonomie, l'épanouissement personnel, la citoyenneté et l'ouverture culturelle. Il cherche aussi à renforcer les liens avec les familles.

Le projet propose des activités sportives, des sorties, des rencontres inter-centres, des activités d'animation créatives et une palette d'animations d'intérieur et d'extérieur portées par un thème renouvelé par période.

Un mini séjour de 3 jours 2 nuits est proposé à environ 22 enfants 8 à 11 ans.

Pour les jeunes de 11-17 ans :

Organisé dans les locaux du CAM, 18 rue de Wattignies, l'accueil est dirigé par un responsable (diplômé BAFD) et encadré par une équipe pouvant aller jusque 2 animateurs vacataires (BAFA) recrutée en fonction du nombre d'inscrit pour les 11-17 ans.

Environ 24 jeunes ont fréquenté l'Accueil de Loisirs d'été en 2014-2015.

Le projet pédagogique repose sur les mêmes bases que le projet d'année en mettant en avant l'ouverture sur l'extérieur et la découverte, la rencontre

1 mini séjour (5 jours 4 nuits) est proposé aux jeunes de 11- 17 ans une fois dans le mois.

Une année sur deux en alternance, le mini séjour se déroule à l'intérieur des terres ou sur la côte du Nord/Pas de Calais.

Les activités périscolaires TAP 2014 -2015

Mises en place en septembre 2014, la commune a fait le choix en concertation avec les écoles et les parents d'élèves de répartir les horaires scolaires de la manière suivante :

Lundi, mardi, jeudi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h

Un temps de pause récréative est proposé par la mairie de 16h à 16h30 pour les enfants non repris par leurs parents après la classe à 16heures.

Ce temps est encadré par les agents municipaux exerçant sur les temps de garderie et temps méridiens.

Le choix de la demi-journée s'est porté sur le mercredi matin de 8h45 à 12h

Le vendredi matin de 8h45 à 12h avec un aménagement de l'après-midi :

Les enfants bénéficient d'une heure de classe de 13h45 à 14h45.

Les Temps d'Activités Périscolaires sont proposés le Vendredi après-midi, sur une durée totale de 2 heures : de 14h45 à 16h45.

Après un temps de détente et de répartition des groupes, un programme d'activités thématiques est proposé aux enfants après l'école si les parents le désirent.

Les temps d'activités sont organisés par trois coordinateurs

(un en maternelle et deux en primaire) positionnés sur les deux espaces du groupe scolaire.

La commune a fait le choix d'un forfait annuel de 40 euros par enfant.

Les activités sont choisies par les familles selon le programme proposé par la commune.

Programme d'activités maternelles 2014-2015 :

Activités marionnettes, contes, jeux collectifs, éveil corporel, proposés par des animateurs diplômés BAFA ou professionnels de la discipline.

Compte tenu de la durée, les enfants ont chaque vendredi trois temps d'activités différents pour respecter le besoin de variété et leur capacité d'attention.

Concernant les enfants de petite section, l'expérience du premier trimestre 2014 a incité les animateurs et la coordinatrice à ne proposer que deux ateliers (par rapport aux 3 prévus en début d'année) pour mieux respecter le rythme de l'enfant et éviter la fatigue d'adaptation aux changements d'activités.

Programme d'activités primaires 2014-2015 :

Les enfants avaient le choix de s'inscrire à l'atelier Arts Créatifs ou l'atelier Sport pour la totalité de l'année scolaire.

Arts créatifs : Théâtre encadré par une compagnie professionnelle de Leers

Cirque encadré par une compagnie professionnelle de Lille

Chaque activité durait 18 semaines.

Sports : Jeux de raquettes encadrés un intervenant sportif diplômé Brevet d'État et un animateur

Jeux en duels encadré par un intervenant diplômé B.E. de Judo

Sports collectifs encadré par un animateur sportif diplômé BAFA et un animateur

Chaque activité durait 12 semaines.

Les lieux d'activités périscolaires

Pour les maternelles et primaires, la commune met à disposition :

- des salles du groupe scolaire (hors salles de classe des enseignants) : deux espaces détente, salle garderie, salle des activités du mercredi après midi, ancienne classe de maternelle
- Le CAM, centre d'animation municipal
- L'espace Caulier
- Le terrain municipal extérieur

La communication aux parents

Avant la mise en place des T.A.P., un questionnaire a été envoyé aux familles afin de connaître leurs souhaits.

Une commission extra-municipale a été créée afin de piloter la mise en place des NAP.

Elle est composée de représentants de parents, de l'association de parents d'élèves de l'école

PEPSE, de la directrice de l'école Alphonse Theeten, des 3 coordinatrices et d'élus. Cette commission s'est réunie tous les deux mois entre septembre 2014 et juin 2015.

Début Août 2014 ont été traités le dossier d'inscription avec les modalités d'organisation ainsi que le règlement.

Les TAP ont été lancés le vendredi 5 septembre 2014 lors de la semaine de rentrée des classes. Une lettre d'information sur les Temps d'Activités Périscolaires a été envoyée aux parents en novembre 2014 pour faire un premier point sur la mise en place des TAP et les ajustements réalisés.

Un bilan intermédiaire des TAP a été fait fin décembre 2014

En mars 2015 un questionnaire sondage sur les NAP a été proposé afin de recueillir une évaluation et les nouvelles attentes des familles (cf annexe).

La valorisation des TAP 2014-2015 :

Les enfants ont pu être valorisés au travers d'événements en direction des familles :

Ont été mis en place :

- 30 janvier 2015 : restitution atelier Théâtre et Arts du cirque
- 24 avril : restitution marionnettes
- 19 juin : restitution sports et théâtre

Ces temps et outils font l'objet de rencontres et d'échanges qui permettent de valoriser les réalisations des groupes d'enfants ainsi que de faire évoluer la qualité des activités et du dispositif.

5 METHODE DE TRAVAIL POUR L'ELABORATION DU PEDT

Année 2015

La commune de Noyelles-lès- Seclin a désiré se faire accompagner par l'UFCV, organisme spécialisé dans la formation d'animateurs, l'organisation des Accueils Collectifs de Mineurs et l'accompagnement des municipalités concernant leur politique enfance jeunesse et séniors.

Une première rencontre réunissant Mr le Maire, l'Adjoint aux écoles et à la communication, l'Adjointe à la jeunesse, l'Adjointe aux affaires sociales et aux personnes âgées ainsi que la Directrice Générale des Services a permis de faire le point sur l'existant et les besoins, afin de définir le projet d'accompagnement.

Au-delà de l'écriture d'un PEDT destiné aux Nouvelles Activités Périscolaires, la municipalité de Noyelles-lès-Seclin a décidé de profiter de cette opportunité pour redéfinir son projet éducatif concernant les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans. Ce travail souhaite être l'objet d'une nouvelle dynamique entre partenaires éducatifs et personnes ressources pouvant intervenir auprès des publics.

Le PEDT doit permettre une meilleure adaptation de l'ensemble des propositions d'animation périscolaire et extrascolaire aux réalités, besoins, envies des enfants et des jeunes.

Cette dynamique associant les familles de Noyelles-lès-Seclin souhaite générer dans le temps créativité et coopération ainsi qu'une meilleure cohérence éducative entre adultes agissant auprès des enfants et des jeunes.

Mai 2015

Une première réunion a rassemblé les acteurs de l'animation péri et extrascolaire :

Mr Henri LENFANT, Adjoint aux écoles et à la communication

Mme Christelle NEIRYNCK, Adjointe à la jeunesse

Mme Corinne AUBURSIN, DGS

Les responsables et animateurs des temps extra et périscolaires : Yannick KEPANOWSKI,
Fatiha BARKA, Blandine BINANT, Florence FAUCHER

Le représentant de l'UFCV : Benoit FOURNET

Cette première réunion a permis :

- une appropriation de la démarche d'écriture partenariale du PEDT et une mesure de l'enjeu pour les enfants, les jeunes et les adultes concernés.
- un relevé des ressources de la commune : expériences et compétences des acteurs.
- une réflexion sur le projet éducatif et sa déclinaison en projets pédagogiques adaptés aux différents temps péri et extrascolaires.
- une réflexion sur les axes éducatifs adaptés aux besoins des enfants, des jeunes et des familles dans le contexte socioéconomique de la commune et dans l'évolution sociétale.
- Le repérage d'axes prioritaires en fonction des constats des acteurs éducatifs sur les enfants et jeunes fréquentant les structures.

Une 2^{ème} réunion a rassemblé les acteurs éducatifs du milieu scolaire et de l'animation :

Le Maire
L'inspectrice de l'Education Nationale, Mme Virginie SOUFFLET
Les élus présents à la première réunion
La directrice de l'école maternelle et primaire : Mme Nathalie LEMARCHAND
La représentante de l'association de parents d'élèves : Mme Nadège RENEL
Les coordinateurs et directeurs de l'équipe d'animation
Des conseillers municipaux
Les représentants de l'UFCV

Cette seconde réunion a été consacrée à préciser les contours et l'ambition du PEDT en écoutant les positionnements des parties concernées pour son élaboration.

L'échange a permis à chacun de se réapproprier l'esprit de la réforme autour des « Rythmes de l'enfant », d'entendre et de découvrir les similitudes et complémentarités d'approches pédagogiques, et de relever des constats concernant l'enfant ou le jeune dans les dispositifs péri et extra-scolaires.

Des axes éducatifs ont été déterminés et quelques objectifs évoqués.

Le groupe de travail a également mis à jour la nécessité de créer un comité de pilotage pour suivre, évaluer et faire évoluer le PEDT dans le temps.

La 3^{ème} réunion a rassemblé tous les acteurs concernés par le projet

Le Maire
Les élus présents à la première réunion
La directrice du groupe scolaire maternelle et primaire
La représentante de l'association de parents d'élèves
Les responsables de l'équipe d'animation
Un membre du Conseil municipal : Mr Marc DUPRE
Le représentant de l'UFCV

Lors de cette réunion, les objectifs éducatifs ont été débattus et actés.

Un comité de pilotage a été créé et ses modalités de fonctionnement définies.

Les critères et indicateurs d'évaluation ont été présentés en vue d'être partagés par les membres du COPIL et les acteurs éducatifs. Une relecture du PEDT a été proposée aux intéressés afin de finaliser son écriture finale.

6 LES OBJECTIFS EDUCATIFS DU PEDT

Les objectifs résultent d'une réflexion partagée.

Ils ont été définis en cohérence avec les orientations éducatives de l'école et des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires dans une volonté de complémentarité.

Les constats faits par les acteurs éducatifs sur les enfants et jeunes de Noyelles-lès-Seclin, l'étude de l'enquête aux familles, ont permis de mieux identifier les demandes, attentes et besoins des enfants, des jeunes et des familles.

L'analyse de l'expérience des TAP 2014-2015 par l'équipe municipale, les directeurs coordinateurs, et animateurs ont également enrichi la déclinaison concrète des objectifs éducatifs en moyens pédagogiques.

Les Constats,

Les enfants et jeunes de Noyelles-les- Seclin sont sensibles aux différents rythmes qu'ils vivent dans leur journée, semaine, période (journée longue pour des enfants accueillis en garderies, dynamique différente selon la période de l'année extrascolaire) et réagissent aux différentes manières d'intervenir des adultes (enseignants, personnels, animateurs).

On constate aussi une difficulté de s'ouvrir à d'autres réalités que celles de la famille, de la commune, et une peur de sortir des repères habituels.

Un manque d'ouverture à la diversité entraîne chez certains enfants ou jeunes des formes de discrimination.

Les activités proposées sont appréciées pour leur nouveauté mais parfois vécues « en consommateur » et les acteurs éducatifs constatent une difficulté à faire preuve d'initiatives, à agir de manière autonome.

Les enfants et jeunes ont besoin d'expérimenter, de montrer leurs savoir-faire, de développer un savoir-être dans leurs relations et au sein de petits ou grands groupes.

Actuellement les adultes intervenant autour de l'enfant n'ont pas ou peu d'occasions d'échanger sur leurs orientations éducatives, de développer un réseau de compétences locales et n'agissent pas suffisamment sur la base de projets partagés.

Les Objectifs Educatifs

Le socle commun sur lequel l'ensemble des partenaires s'accordent, repose sur l'esprit de la réforme initiée par le ministère est la notion de Bien-être et de Plaisir de l'enfant et/ou du jeune.

- **Contribuer au développement du savoir-être et du savoir-faire des enfants et des jeunes.**
Que l'enfant ou le jeune soit sensibilisé au respect de lui-même et de sa santé, amené à respecter la différence, à être acteur du vivre ensemble. Apprentissage par l'activité
- **Favoriser la prise d'initiatives et de responsabilités, encourager à l'autonomie.**
Que l'enfant ou le jeune puisse exprimer ses envies, des idées et être accompagné pour la réalisation de projets à sa mesure
- **Encourager l'expression artistique et l'ouverture sur l'extérieur.**
Que l'enfant ou le jeune puisse découvrir d'autres cultures, s'exercer à une diversité d'approches artistiques et d'expression de soi, en continuité ou en complémentarité aux parcours de l'institution scolaire.
- **Bien-être et Plaisir**
Que l'enfant ou le jeune soit respecté dans ses besoins après l'école, le collège et lycée (détente, adaptation,...) dans son rythme du moment.
Apprentissage par le jeu

Objectif pour la commune

- Mettre en synergie et cohérence les projets d'écoles, les activités périscolaires, les activités extrascolaires, et développer les partenariats avec toutes les forces vives de la commune.

Les effets attendus

Pour les enfants et les jeunes :

- Bien-être de l'enfant ou du jeune (attitude, comportement constructif, bonne alimentation et hygiène de vie, énergie, curiosité, concentration, écoute entre enfants jeunes et adultes).
- Harmonie dans les relations entre enfants, entre jeunes, entre enfants/jeunes et adultes.
- Participation active des enfants et des jeunes, échanges de compétences, entraide.

Entre acteurs éducatifs :

- Coopération, amélioration de l'information et de la communication entre adultes entourant l'enfant et le jeune.
- Harmonisation de pratiques pédagogiques au service des enfants et des jeunes.
- Montée en compétences par l'échange entre acteurs éducatifs, par la connaissance des projets des structures et le repérage du rôle respectif de chacun.
- Implication des acteurs partenaires et acteurs locaux dans les projets d'actions des différentes structures.

7 LES MODALITES PRATIQUES DU PEDT

Les modalités pratiques ont été reconduites sur la base des modalités de l'année 2014-2015

Emploi du temps de la semaine :

RYTHMES SCOLAIRES 2014-2015

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
7h00-8h45	Accueil du Matin	Accueil du Matin	Accueil du Matin	Accueil du Matin	Accueil du Matin
8h45-12h00	Enseignement (3h15)	Enseignement (3h15)	Enseignement (3h15)	Enseignement (3h15)	Enseignement (3h15)
12h00-13h45	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne
13h45-16h00	Enseignement (2h15)	Enseignement (2h15)	Mercredi récréatif	Enseignement (2h15)	Enseignement (1h00)
16h00-16h30	NAP Activités ludiques d'intérieur/extérieur	NAP Activités ludiques d'intérieur/extérieur		NAP Activités ludiques d'intérieur/extérieur	NAP (2h00): Ateliers
16h30-19h00	Accueil du soir	Accueil du soir	Accueil du soir	Accueil du soir	Accueil du soir

Programme d'activités des NAP maternelles 2015-2016 :

Activités proposées par sous-groupes :

Petite section : sieste, chants, contines, marionnettes...

Animateurs : agents communaux pour la sieste, compagnie Babayaga

Moyenne et grande sections : Marionnettes, éveil corporel, découverte des langues et des diversités culturelles.
Environ 30 minutes par activité

Animateurs : Stéphanie Bourbotte, Association Lectures Vagabondes, Compagnie Babayaga.

Coordinatrice: Blandine Binaut

Locaux utilisés : École Alphonse Theeten

Programme d'activités des NAP primaires 2015-2016 :

Atelier des CP

Activités proposées : Jeux, découverte des langues et des diversités culturelles, théâtre/marionnettes

Animateurs : Stéphanie Bourbotte, Association Lectures Vagabondes, Compagnie Babayaga.

Coordinatrice: Blandine Binaut

Locaux utilisés : Ecole Alphonse Theeten

Ateliers des CE1 au CM2

Choix entre deux ateliers Sports/Cirque ou Théâtre/Eveil aux langues :

- Atelier Sports/Cirque : 3 activités (Raquettes, sports collectifs et cirque) à raison de 12 semaines par activité.

2 Animateurs Sports collectifs mis à disposition par le Football Club de Noyelles

2 Animateurs Raquettes mis à disposition par le Tennis Club de Noyelles

1 Animateur Arts du Cirque : Cirque du Bout du monde de Lille

Coordinatrice : Fatiha Barka

Locaux utilisés : Espace Tennis et Centre d'Animations Municipal

- Atelier Théâtre/Eveil aux langues : 2 activités à raison de 18 semaines par activité.

Animateur Théâtre : Catherine Thibout de la Compagnie Rémanences

Animateur Eveil aux Langues : Association Lectures Vagabonde

1 coordinatrice : en cours de recrutement

Un animateur pour au plus 14 mineurs âgés de moins de 6 ans et un animateur pour au plus 18 mineurs âgés de 6 ans et plus.

3 coordinateurs : Atelier maternelles et CP, Atelier sports/cirque et Ateliers théâtre/découverte langues étrangères

Les coordinateurs encadreront et animeront une équipe de trois à cinq animateurs ou intervenants spécialisés dans leurs activités. Ils géreront l'administration et l'organisation du dispositif pour une sécurisation optimale ainsi que la communication avec les partenaires et les parents.

Pour les Accueils de loisirs enfants et jeunes déclarés auprès de la Jeunesse et Sports :

Un animateur minimum pour 8 mineurs âgés de moins de 6 ans et un animateur pour 12 mineurs âgés de 6 ans et plus.

Préconisations pour une évolution des pratiques pédagogiques :

Les intervenants adapteront leurs propositions et pédagogies au rythme de l'enfant et du groupe. Les enfants seront associés au mieux au déroulement des activités.

Une attention particulière sera portée aux plus petits pour mesurer l'état de fatigue et leur capacité d'attention.

Des temps de parole seront proposés en début et fin d'activité pour recueillir l'humeur du groupe et les propositions des enfants. Des régulations seront organisées si besoin entre enfants ou jeunes (aidés par l'adulte) pour garantir le respect et le bien-être de tous.

L'animateur essaiera de varier ses types d'intervention par 4 attitudes : en faisant jouer, donnant à jouer, en laissant jouer, et en jouant par moments avec l'enfant ou le jeune.

Les activités seront variées et diversifiées :

Elles s'organiseront autour de d'ateliers d'éveil, de découverte sportive artistique et culturelle, d'ateliers créatifs, d'ateliers d'expression artistique, de temps de rencontres ou d'actions solidaires mais aussi de temps de jeux sous toutes ses formes.

Des temps d'activités libres et autogérées sont prévus pour respecter l'esprit de la réforme à savoir un allègement de la journée de l'enfant pour les NAP, accueils (garderies) et Temps Méridiens, et la notion de loisirs et vacances pour les temps de loisirs extrascolaires.

La coopération entre encadrants et le soutien entre adultes sont plébiscités afin d'agir de manière harmonisée et cohérente.

8 LA DUREE DU PEDT

Le PEDT est construit pour une durée de 3 ans à partir de la rentrée scolaire de septembre 2015.

9 PILOTAGE DU PROJET

Composition du Comité de Pilotage (COPIL)

Monsieur le Maire

La directrice de l'école ou un représentant de l'équipe des enseignants

Un ou des représentant(s) de l'association des parents d'élèves

Les élus des commissions écoles*jeunesse

Un ou Les représentant(s) de l'équipe d'animation : coordinateur, directeur, responsable

Le DGS

L'inspectrice de L'Education Nationale est invitée aux réunions du COPIL

Organisation du COPIL

Le COPIL se réunira une fois par an en juin.

Les membres du COPIL seront invités à suivre la mise en place du PEDT et à participer à son évaluation. Les objectifs et les critères permettront de suivre et de mesurer avec des indicateurs la bonne réalisation du PEDT.

Le COPIL est aussi le lieu privilégié pour la communication et l'échange autour des projets spécifiques de chaque structure afin d'affiner les complémentarités, de renforcer le partenariat et de favoriser l'émergence de nouvelles actions, organisations, communications entre partenaires et familles.

Des réunions techniques auront lieu une fois par semestre pour partager l'information relative aux projets de chaque partenaires, ajuster les organisations et les activités, et rassembler les éléments pour des évaluations intermédiaires.

Ces réunions techniques nourriront les réunions du COPIL

Des suivis réguliers des animateurs et intervenants seront effectués par les responsables et coordinateurs et des temps de régulation avec les équipes pédagogiques seront faits avec les élus concernés si besoin.

Des comptes rendus des réunions du COPIL sont envoyés à chaque participant.

Un exemplaire est également envoyé à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale.

10 EVALUATION DU PEDT

Evaluation des effets :

Effets sur le public visé :

Critères : de comportement
d'énergie
d'acquisitions

Indicateurs : concentration, curiosité, bruit ,fatigue, maitrise de soi
présence/absentéisme
émergence d'idées, de propositions d'améliorations
autonomie, créativité, imaginaire développé

Effets sur les équipes éducatives :

Critères : qualité pédagogique des activités proposées ou développées
dynamique d'équipe
d'acquisitions

Indicateurs : variété des activités proposées ou développées
implication des enfants /jeunes
émergence de projets d'enfants/jeunes, nombres et types de valorisations
turn-over, partage de compétences, montée en qualification
entente et qualité des relations entre adultes

Effets pour la commune :

Critères : partenariat
lien social

Indicateurs : communication entre structures
Implication des familles, des associations et des personnes ressources
dans les projets

Etudes des opinions :

Opinions des enfants, des parents, des enseignants, des intervenants, des élus

Indicateurs : nombre de retours
satisfaction ou mécontentement

Evaluation des conditions de mise en œuvre

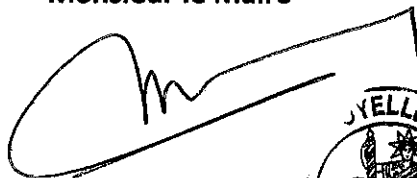
Conditions de mise en place du PEDT

Suivi : nombre de réunions
nombre de présents
dynamisme des groupes de travail et du COPIL

Ce projet éducatif territorial reflète les intentions politiques de la commune

A Noyelles-lès-Seclin, le 30 juin 2015

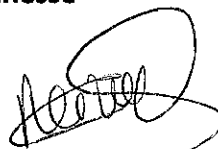
Monsieur le Maire



Alain DUSAUSOY




**Madame la Conseillère déléguée à la
Jeunesse**



Christelle NEIRYNCK

**Monsieur l'Adjoint aux Écoles
et à la Communication**



Henri LENFANT

ANNEXES

Enquête :

Résultats des questionnaires, sur
l'application de la réforme des
rythmes scolaires, à Noyelles lès
Seclin

année 2014/2015

73 parents d'élèves ont répondu, au questionnaire de satisfaction, concernant la réforme des rythmes scolaires.

Question 1 : Combien avez-vous d'enfant(s) scolarisé(s) à l'école Alphonse Theeten ?

- 1 enfant : 47,94 % (35)
- 2 enfants : 45,20 % (33)
- 3 enfants : 5,47 % (4)
- 4 enfants : 1,36 % (1)

Question 2 : Dans quel atelier votre enfant est-il inscrit ?

- Atelier Petits (Marionnettes, Contes, Jeux collectifs) : 32 % (24)
- Arts créatifs (Théâtre, cirque) : 35 % (26)
- Sport (Duels, tennis, collectifs) : 36 % (27)

Question 3 : Votre enfant est-il content de ce qu'il fait pendant ces NAP ?

▪ Si inscrit à l'atelier Petits :

- Marionnettes : 79,16 % aiment (19) / 20,83 % n'aiment pas (5)
- Contes : 79,16 % aiment (19) / 16,66 % n'aiment pas (4)
- Jeux : 91,66 % aiment (22) / Aucun n'aime pas (0)

▪ Si inscrit à l'atelier Arts créatifs :

- Théâtre : 92,30 % aiment (24) / 3,84 % n'aime pas (1)
- Cirque : 88,46 % aiment (23) / 11,53 % n'aiment pas (3)

▪ *Si inscrit à l'atelier Sports :*

- Duels : 51,85 % aiment (14) / 40,74 % n'aiment pas (11)
- Raquettes : 74,07 % aiment (20) / 7,40 % n'aiment pas (2)
- Sports collectifs : 77,77 % aiment (21) / 7,40 % n'aiment pas (2)

Suggestions des parents pour cette question :

▪ *Remarques diverses :*

- « Enfant ravi de ces NAP »
- « Enfant content des différentes activités »
- « Enfant raconte ce qu'il fait pendant les ateliers, ses remarques sont toujours positives »
- « J'adore ! »

▪ *Atelier Petits :*

- « Pour les enfants qui sont en GS c'est un peu « bébé » comme ils le disent. J'estime que s'ils sont capables d'être en classe double avec les CP, ils peuvent adhérer aux mêmes activités »
- « Enfant a particulièrement aimé l'atelier marionnettes ainsi que la lecture des contes. L'alternance par séances d'une demi heure, d'une activité physique et d'une activité plus calme et passive a été un excellent choix pour les plus petits »
- « Pédagogie appréciée par l'enfant, l'apprentissage des règles sous forme de jeux »
- « Enfant parlant beaucoup de l'atelier marionnettes, mais pas des autres ateliers »

▪ *Atelier Art créatifs :*

- « Préférence pour l'atelier théâtre »
- « Le cirque a été adapté aux plus jeunes, enfant s'est ennuyé »
- « Enfant voulait participer à l'atelier arts créatifs mais il n'y avait plus de place, l'inscription s'est faite tard pour cause de départ en vacances jusque fin août »

▪ *Atelier Sports :*

- « N'aime que les sports avec Stéphanie, qui encadre et fait adhérer les enfants de façon ludique »
- « Enfant qui n'aime pas le keen ball »
- « Pas encore effectué l'atelier raquettes »
- « Sévérité de l'intervenant concernant l'atelier duels »
- « Prof de duels trop strict, il dit : si je vous puni encore une fois, vous revenez plus, c'est anormal »

- « Arrêt du judo car clavicule cassée lors d'une séance de judo au centre aéré, enfant pas à l'aise du tout, pas confiant »
- « Notre enfant n'a pas aimé l'atelier judo »

« Enfant fait déjà du judo, les sports collectifs n'ont pas encore débutés »

« Enfant aime l'atelier raquettes mais trouve qu'il y a trop d'enfants, pour progresser réellement »

Question 4 : *En tant que parent, êtes-vous satisfaits des activités proposées ?*

- 89,04 % des personnes sont satisfaites (65)
- 5,47 % des personnes ne sont pas satisfaites (4)
- 5,47 % des personnes sont sans opinion (4)

Suggestions des parents pour cette question :

▪ *Remarques diverses* :

« Enfant ravi par les différentes activités faites »

« Nous avons été tout spécialement surpris par la grande qualité des intervenants et l'implication de l'équipe encadrante »

« Activité de qualité auquel nous ne pourrions certainement pas avoir accès sans la présence de ces NAP, cette initiation permet, dans certains cas, de faire naître des vocations et de vouloir ensuite inscrire nos enfants dans des clubs »

« Très satisfait par rapport à d'autres communes ayant pourtant plus de moyens »

« Aucun retour de la part de l'enfant en fin de semaine après les NAP »

« *Domage qu'il n'y est pas de rotation pour que l'enfant puisse être dans d'autres atelier* »

« Satisfait de l'encadrement »

« *Le choix de l'atelier n'a pas pu être fait* »

▪ *Atelier Petits* :

« Il manque du sport pour les petits »

« Nous trouvons que les activités proposées pour les élèves de grande section ne sont pas assez ludique pour certains élèves »

« *Enfant n'aime pas, trouve que l'activité de l'atelier petits est pour les bébés (en tant que GS)* »

▪ *Atelier Art créatifs* :

« Surtout les activités théâtre et cirque à conserver absolument ! J'aimerais y inscrire mon enfant à la prochaine rentrée »

« Activités originales et bien encadrées »

« Variété des activités satisfaisante »

« Il manque peut-être un atelier créatif manuel, très satisfaisant pour les activités théâtre et cirque, à poursuivre absolument ! »

▪ *Atelier Sports :*

« Non, car mon enfant a été changé de groupe par manque de place or elle a horreur des sports de duels, qu'elle avait déjà essayé, et oui car l'offre est intéressante »

Question 5 : *Uniquement si votre enfant est actuellement inscrit à l'atelier Arts créatifs : souhaitez-vous le réinscrire dans ce même atelier pour la rentrée 2015/2016 ?*

- 84,61 % des personnes souhaitent réinscrire leur enfant au même atelier (22)
- 15,38 % des personnes ne souhaitent pas réinscrire leur enfant au même atelier (dont deux enfants partent en 6ème à la rentrée prochaine) (4)
- 11,53 % sont sans opinion (3)

Si oui, quelle serait votre préférence ?

- 68,18 % favorisent le maintien du principe actuel, de changement d'activité à la mi-saison : 18 séances Théâtre et 18 séances Cirque (15)
- 18,18 % favorisent une seule activité sur la totalité de l'année scolaire (4)

Si préférence pour une seule activité sur la totalité de l'année scolaire, quelle serait votre préférence ?

- 36,84 % privilégient le Théâtre (7)
- Personne ne préfère le Cirque (0)

Question 6 : *Uniquement si votre enfant est actuellement inscrit à l'atelier Sports : souhaitez-vous le réinscrire dans ce même atelier pour la rentrée 2015/2016 ?*

- 59,25 % souhaitent réinscrire leur enfant au même atelier (16)
- 37,03 % ne souhaitent pas réinscrire leur enfant au même atelier (dont deux enfants partent en 6ème à la rentrée prochaine) (10)
- 3,70 % sont sans opinion (1)

Si oui, quelle serait votre préférence ?

- 50 % favorisent trois activités sur l'année : Duels, Raquettes et sports collectifs (8)

- 31,25 % préfèrent deux activités sur l'année parmi Duels, Raquettes et sports collectifs (5)

Si préférence pour deux activités, quelle serait votre préférence (un seul choix) ?

- 7,69 % personne préfère duels et raquettes (1)
- 15,38 % personnes préfèrent duels et sports collectifs (2)
- 61,53 % personnes préfèrent raquettes et sports collectifs (8)

Question 7 : *Souhaiteriez-vous que d'autres activités soient proposées ?*

- Oui : 54,79 % (40)
- Non : 13,69 % (10)
- Sans opinion : 31,50 % (23)

Suggestions des parents pour cette question

- *Thème du sport* : (36)

- « Quilles (bowling), foot, rugby, tennis »
- « Du sport pour les plus jeunes : baby gym »
- « Plus d'activités sportives et éducatives »
- « **Basket ball**, escrime, **gymnastique**, piscine, volley ball »
- « **Badminton**, ping pong »
- « **Danse**, danse moderne »
- « Sports de glisse : rollers, trottinette, skate, **athlétisme** »
- « Sortie à vélo »
- « Découverte de nouveaux sports »

- *Thème sur les langues vivantes* : (9)

- « Langue : anglais »
- « Pourquoi pas de l'anglais, les petits sont très réceptifs aux langues étrangères »
- « L'anglais. Un atelier ludique dès l'école maternelle sur l'année entière et jusqu'au CM2, De l'athlétisme »
- « Éventuellement un intervenant anglais : chansons, petites scénettes en anglais »

« Atelier d'anglais ! La loi permet dorénavant l'apprentissage de langues durant les NAP, de nombreuses écoles du Pèvèle ont déjà mis en place des ateliers ludiques de langue dès l'école maternelle qui marche très bien, il serait particulièrement intéressant de compléter l'apprentissage de l'anglais durant l'école grâce à un atelier ludique pendant les NAP car plus tôt et plus souvent meilleur sera son apprentissage, vive l'anglais à l'école »

- « Apprentissage ou initiation de langues vivantes : anglais, espagnol »

▪ *Thème sur la nature : (4)*

« Découverte de la nature, ferme, animaux »

« Activités avec des animaux »

▪ *Thème sur l'informatique : (4)*

« Initiation à l'informatique »

▪ *Thème sur les travaux manuels : (14)*

« Découverte art plastique à travers les pays pour stimuler leur curiosité »

« Travaux manuels a base d'objets recyclés »

« Cuisine »

« Art plastique, activités manuelles, loisirs créatifs : peinture, poterie, couture, aquarelle, sculpture, créations »

« Street art dans l'atelier art créatif »

« En atelier art créatif : apprendre à mieux dessiner, techniques du dessin, de la peinture avec un professionnel »

« Atelier créatifs : groupe déjà complet »

▪ *Thème sur la musique :(11)*

« Musique, chant, chorale »

« Cours de guitare, »

« Découverte concrète des instruments avec la possibilité de jouer de différents instruments »

▪ *Autres remarques :*

« Non, pas d'autres propositions d'activités mais que les élèves de grande section puissent avoir accès à toutes les activités proposées »

« Peut être faire un mix des activités entre le créatif et le sportif »

« Jeux d'équipe « Noyelles Quest » »

« Si possibilité de changement au courant de l'année dans les autres ateliers proposés »

« cinéma, jeux de société »

Question 8 : *En tant que Parent, êtes-vous satisfait de l'encadrement des NAP ? (nombre d'animateur, nombre d'enfants par activité, etc)*

- 76,71 % sont satisfaits (56)
- 5,47 % ne sont pas satisfaits (4)
- 17,80 % sont sans opinion (13)

Suggestions des parents pour cette question :

▪ *Organisation :*

- « Nous ne disposons pas de cette information, mais cela se passe bien »
- « Pas d'info »
- « Satisfait malgré la sortie des petits jamais à l'heure »
- « RAS très bien »
- « Enfant content des différentes activités »
- « Nous ne sommes pas renseignés à ce sujet »
- « Nous n'avons pas d'info »
- « Description envoyée par la mairie mi-novembre : rassure les parents sur le professionnalisme de l'encadrement »

▪ *Encadrement :*

- « Je ne suis pas en capacité de répondre car je ne connais pas l'encadrement existant »
- « Je ne sais pas combien d'animateur il y a dans le groupe de mon enfant »
- « Nous avons aucune information sur le déroulement, sur l'encadrement des activités réalisées »
- « Personnes qui communiquent bien avec les enfants et qui ont l'air compétentes dans leur domaine : avis reposant uniquement sur l'aperçu que nous avons eu lors de la représentation à la salle Caulier »
- « Je pense qu'un animateur de plus serait préférable pour le trajet jusqu'à la salle de sport »
- « Manque d'exercice et d'explication précise au tennis : sûrement lié au nombre important d'enfant »
- « Les animateurs doivent être plus vigilants sur la route notamment les profs de sports doivent être plus conciliants sachant que c'est la fin de la semaine, les enfants sont fatigués. »
- « Les animateurs paraissent très professionnels, les enfants semblent conquis, ils bénéficient d'une certaine pédagogie »
- « Les animateurs sont très bien le regroupement des NAP sur le seul vendredi après-midi est la solution la mieux adaptée. »

Question 9 : *En tant que parent êtes-vous satisfait des lieux où se passent les NAP ?*

- 89,04 % sont satisfaits (65)
- 2,73 % ne sont pas satisfaits (2)
- 8,21 % sont sans opinion (6)

Suggestions des parents pour cette question

- « Il me semble difficile sur la tranche horaire de quitter l'école pour les petits hormis dans le village et infrastructure de la mairie »
- « L'avantage est que les enfants ne sortent pas en cas de mauvais temps »
- « Il était effectivement plus sage de rester au sein de l'école pour les petits »
- « Très pratique »
- « Même cadre que l'école : plus long pour les enfants »
- « Dommage qu'on ne puisse pas récupérer les enfants au CAM directement »
- « Salle de théâtre un peu petite »
- « Le sport se déroulant au CAM, les enfants sont parfois plein de boue et passent l'heure à marcher »
- « Dans la salle détente où à lieu l'atelier cirque mon enfant se plaint de la chaleur »
- « Les structures sont très bien adaptées »

Question 10 : *Vous estimez vous suffisamment bien informé de ce que fait votre enfant pendant les NAP ?*

- 49,31 % estiment être bien informés (36)
- 34,24 % n'estiment pas être bien informés (25)
- 16,43 % sont sans opinion (12)

Question 11 : *Quel bilan faites-vous de l'organisation de cette semaine scolaire ainsi mise en place depuis septembre, vis-à-vis des rythmes de l'équilibre de vie de votre enfant ?*

- 67,12 % d'enfants ressentent plus de fatigue (49)
- 35,61 % de parents regrettent le mercredi non travaillé (26)

- 19,17 % de parents sont satisfaits de la journée à 4,5 jours (14)
- 13,69 % de parents ne souhaitent pas de changement (10)
- 16,43 % d'enfants ressentent plus de stress (12)

Suggestions des parents pour cette question :

- Au niveau de l'organisation :

- « Je n'ai pas de comparatif car c'est sa première année à l'école »
- « Le fait de libérer les enfants à 12h au lieu de 11h45 permet aux parents qui travaillent près de Noyelles de les récupérer de temps en temps pour le déjeuner ce qui est un plus »
- « Le choix du mercredi semble plus pertinent que le samedi matin »
- « Il est mieux de mettre les NAP le mercredi en une seule fois qu'une heure par ci, une heure par là en semaine »
- « Très content de garder le samedi libre pour les activités en famille »
- « Les élèves terminant tôt c'est à dire 16 heures avec un allègement le vendredi après-midi, les conditions sont assez favorables pour les élèves de Noyelles »
- « Organisation très compliquée pour les parents et non bénéfique pour les enfants car la semaine est beaucoup trop longue »

- Au niveau du rythme :

- « Rythme trop soutenu pour les enfants surtout quand les enfants ont des activités sportives après la classe »
- « Plus de fatigue en début d'année mais les enfants semblent avoir pris le rythme »
- « Nous avons le même rythme l'année dernière mais les activités finissaient plus tôt »
- « Les enfants sont plus fatigués avec cette semaine de 4 jours et demi »
- « Un temps de repos proposé au moyennes et grandes sections serait un plus »
- « Mon enfant est fatigué dès le mercredi soir, on subit un rythme »
- « Pas de changement à part une légère fatigue »
- « Nous avons eu beaucoup de chance à Noyelles d'avoir les NAP regroupées en fin de semaine en une seule séance »

générales

- Ateliers existants :

« Pour les élèves de GS étant en classe mixte GS/CP, je pense qu'il pourrait être inclus dans les activités tel que cirque, sport etc. Surtout que le restant de l'année scolaire, ils sont considérés comme des plus grands (entrée, sortie école, piscine, voyage) »

« Je pense qu'il est préférable de se baser sur l'année de naissance et non sur l'âge acquis pour les activités, surtout quand les enfants sont de début d'année »

« Il aurait été préférable que le gouvernement imposé à toutes les écoles de mettre des NAP le mercredi matin pour être sur un pied d'égalité. Au lieu de choisir art créatif et sport pourquoi pas répartir toute ces activités dans l'année, le but étant d'initier les enfants à tout cela »

« Lors des groupes, les niveaux d'âges pour les enfants sont mal répartis. Déçu que l'atelier créatif fut trop vite rempli, délai trop court pour répondre surtout en période de vacances et pas de glissement de groupe pendant l'année ne serait ce que pour une découverte »

▪ *Nouveaux ateliers :*

« Atelier de musique, de langue : anglais »

« Nous aimerions la mise en place d'une heure dédiée à l'aide aux devoirs. Les enfants quittent les cours à 16h et basculent en garderie jusque 18h45 pour les parents qui travaillent jusque 18h. Actuellement seuls les lundis et jeudis sont réservés pour quelques enfants à cette heure d'aide. Suggestion : De 16h à 16h30, au lieu de la pause récréative est-il possible d'envisager la mise en place d'atelier d'informatique, de lecture, activités récréatives »

« Vive l'anglais ! Sachant que la France se situe selon l'éducation first au 15^e rang sur 17 pays européen ; l'OCDE au 25^e rang sur 43 pays, TOEFL au 69^e rang sur 109 pays ; votre investissement dans ce domaine ne peut que vous faire progresser, en vous remerciant »

▪ *Organisation :*

« Félicitations pour cette organisation, vous avez su satisfaire et organiser au mieux cette réforme sans que mes enfants en compatisse, merci et bravo »

« Peut-être serait-il intéressant qu'au début de l'année ou de l'activité l'animateur présente aux parents et enfants ce qu'ils vont faire car nous n'avons jamais rencontré les animateurs. Garder l'atelier cirque et théâtre que je trouve très intéressants pour les enfants »

« Nous avons peu d'infos concernant les NAP et la façon dont cela se passe, la maîtresse n'étant pas acteur dans ces activités »

« Je ressens une envie de votre part de contenter les enfants ainsi que leurs parents, une volonté pour que ces activités se passent bien. Je pense qu'elles sont adaptées aux petits et que vous avez fait le nécessaire pour trouver des intervenants de qualité alors je vous en remercie »

« Nous ne sommes pas en accord avec cette réforme où l'on subit. Mon enfant est réveillé cinq fois par semaine pour aller à l'école, alors qu'avant elle avait une pause le mercredi. De plus, les NAP ne sont pas flexibles pour nous les parents, pendant trois mois mon enfant devait faire ses séances d'orthophonie après les heures à l'école, donc accumulation de la fatigue, alors que j'avais la possibilité d'y aller le

**Règlement intérieur des nouvelles activités périscolaires
de l'école A.Theeten. Commune de Noyelles les Seclin.**

Année scolaire 2015/2016

Preamble

Au travers des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), la Commune de Noyelles les Seclin propose des activités visant à favoriser l'épanouissement des enfants, à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre.

Pour être inscrit ces activités, il faut que l'enfant soit inscrit à l'école Alphonse Theeten et soit âgé de 3 ans et plus.

Ces activités sont facultatives pour les familles mais nécessitent un engagement pour l'année scolaire.

Tout parent inscrivant un enfant aux NAP s'engage à prendre connaissance du présent règlement et à en respecter les termes.

Article 1 : Contenu des NAP

La commune propose des activités de qualité, encadrées par des animateurs diplômés. Les activités proposées dans les différents ateliers sont présentées en annexe. L'inscription à un Atelier est valable pour la durée de l'année scolaire. En cours d'année scolaire, les parents peuvent demander un changement d'Atelier. La Commune se réserve la possibilité d'accepter ou de refuser cette demande en fonction des possibilités d'accueil des différents Ateliers.

La Commune se réserve le droit de modifier à sa convenance le contenu des Ateliers et la durée de chaque activité.

Article 2 : Lieux, jours et heures d'activité

Les NAP ont lieu tous les vendredis de l'année scolaire de 14h45 à 16h45. Dans un souci d'organisation, aucun parent ne sera autorisé à reprendre son enfant avant la fin des NAP. Les activités se déroulent dans les locaux de la commune : à l'école A.Theeten, le Centre d'Animations Municipal et l'Espace Tennis Marcel Lefebvre.

Article 3 : Modalités d'inscription

Les parents inscrivent obligatoirement leurs enfants pour la totalité de l'année scolaire. Cet engagement a pour but de proposer un parcours qualitatif.

Les NAP sont réservés aux les enfants de 3 ans et plus fréquentant l'école A.Theeten sous réserve que les familles aient préalablement rempli le formulaire d'inscription selon les modalités définies en annexe. Le nombre d'enfants par atelier étant limité, l'enfant pourra se voir proposer un autre atelier.

En cours d'année scolaire, il est possible d'inscrire un enfant aux NAP. La participation financière sera calculée au prorata des séances restantes. La commune se réserve la possibilité de refuser cette inscription en fonction des disponibilités.

En cours d'année scolaire, il est possible de retirer définitivement un enfant des NAP en informant le secrétariat de la Mairie. Aucun remboursement ne sera effectué par la Commune pour les NAP non effectués.

Article 4 : Tarification et facturation

Il est demandé une participation forfaitaire de 40€ (quarante euros) par enfant inscrit aux NAP de l'année scolaire 2015/2016. Le paiement s'effectue lors de l'inscription.

Article 5 : Modalités de prise en charge à l'issue du temps scolaire

A l'école maternelle, les enseignants confieront à leurs parents ou aux personnes autorisées les enfants qui ne sont pas inscrits aux NAP. A cet effet, ils disposeront d'une liste des enfants concernés. Les autres enfants sont confiés à la coordinatrice de l'Atelier des maternels dans la salle de détente de la maternelle.

De la même manière les enfants de CP non inscrits aux NAP seront remis à leurs parents ou aux personnes autorisée. Les enfants de CP inscrits aux NAP seront confiés à un agent communal qui les conduira en Atelier des CP.

A l'école élémentaire, les enseignants feront sortir les enfants qui ne sont pas inscrits aux NAP. A cet effet, ils disposeront d'une liste des enfants concernés. Les autres enfants seront dirigés dans la salle de détente de l'école élémentaire où ils seront accueillis par les coordinatrices des Ateliers Sports/Cirque et Théâtre/Eveil aux langues.

La Commune se réserve le droit de ne pas accueillir un enfant qui n'est pas inscrit aux NAP.

Article 6 : Modalités de prise en charge à l'issue des NAP

A l'issue des NAP, les enfants pourront :

- être repris par leurs parents ou les personnes autorisées,
- être dirigés vers la garderie.

Par mesure de sécurité, un enfant, devant être repris par ses parents et non repris, est conduit automatiquement en Garderie. Ce temps de garderie sera facturé à la famille.

Article 7 : Absence

En cas d'absence de l'enfant aux NAP, afin de garantir la sécurité des enfants, les parents s'engagent à avertir le secrétariat de la Mairie au plus tard la veille du NAP concerné.

Article 8 : Responsabilités

Le fonctionnement des NAP est placé sous la responsabilité de la Commune.

Article 9 : Assurances

Au même titre que pour les activités scolaires, la Commune conseille vivement les parents qui inscrivent leurs enfants aux NAP de contracter une assurance extra-scolaire, couvrant les activités des NAP au titre de la

Responsabilité Civile et au titre de l'individuelle accidents. Une attestation devra être produite par les parents lors de l'inscription de l'enfant, faute de quoi il n'y sera pas admis.

Article 10 : soins médicaux, troubles de santé et allergies

Les agents communaux et les intervenants sur les différentes activités ne sont pas autorisés à administrer des médicaments ou des soins particuliers courants aux enfants. Ils ont accès à un téléphone afin de faire face à des situations d'urgence. Des Projets d'Accueil Individualisés peuvent être signés à la demande des familles afin de permettre à des enfants souffrant de troubles de santé ou d'allergies de fréquenter les NAP.

Article 11 : Droit à l'image

Des prises de vue peuvent être réalisées lors des activités des NAP. Il est demandé aux parents l'autorisation pour que ces images puissent être exposées ou diffusées dans les différents supports de communication de la Commune. Cf l'annexe 2.

Article 12 : Exclusion

La commune se réserve le droit d'exclure, temporairement ou définitivement, les enfants dont le comportement serait préjudiciable au bon fonctionnement des activités ou incompatibles avec les règles de vie collective indispensables à l'organisation de ces temps ainsi que les enfants dont les absences non justifiées perturberaient le fonctionnement du service. Ces décisions d'exclusion pourront être prises après information de la famille.

Article 13 : Prise d'effet et publicité

Le présent règlement entrera en vigueur à la date du 4 septembre 2015 pour l'année scolaire 2015/2016. Il est remis à chaque famille lors de l'inscription afin d'être signé.